Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaménagement d'un bâtiment à Moudon pour y accueillir le centre administratif de l'état civil vaudois

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 2'850'000 francs destiné à financer les travaux de restructuration et d'assainissement du bâtiment ex-Fromex à Moudon afin d'y loger le centre administratif de l'état civil vaudois et d'autres locaux administratifs. Cette décentralisation vise à mieux répartir les services de l'Etat sur l'ensemble du territoire cantonal.

Les tâches administratives de l'état civil vaudois, soit l'émission de dizaines de milliers d'actes informatisés et la réception des appels téléphoniques vont être déléguées à un nouveau centre administratif. L'implantation de ce dernier a été décidée à Moudon. Cet emplacement a notamment été voulu par le Canton dans l'optique - à court et moyen terme - de décentraliser l'administration cantonale en répartissant ses services sur l'ensemble du territoire cantonal.

Le 25 avril 2007, le Canton a acquis le bâtiment ex-Fromex afin d'y loger le futur centre administratif de l'état civil vaudois. Cet immeuble, racheté à la Confédération à des conditions avantageuses après cessation d'activité, s'insère dans un complexe de trois bâtiments appartenant déjà à l'Etat de Vaud. A terme, cet ensemble est destiné à regrouper plusieurs services qui louent actuellement des surfaces en ville de Moudon, permettant ainsi l'économie de loyers payés à des tiers.

La demande de crédit se divise en trois parties : 1'565'000 francs sont destinés d'une part à financer les frais d'achat du bâtiment pour 900'000.-, le solde (675'000.-) étant consacré aux transformations immobilières voulues par le changement d'affectation du bâtiment. Un deuxième montant de 1'275'000 francs doit financer les transformations immobilières de remise en état du bâtiment (chauffage, ventilation, sanitaires).

Le calendrier prévu est le suivant, sous réserve des résultats de l'examen de l'EMPD par le Grand Conseil :

novembre 2008, fin de la mise à l'enquête des travaux ;

novembre 2008 à mai 2009, travaux de transformation ;

juin 2009 : remise des locaux à ses nouveaux utilisateurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 août 2008

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51